



## Location salle communale

18 rue Jules Ferry 57650 Lommerange

### Demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Objet de votre demande (fête familiale, anniversaire, mariage...) :

Nombre de participants :

Date souhaitée :

Créneaux horaires :

- ☐ 1 journée et 1 soirée (de 10h à 10h le lendemain) pour 150€
- ☐ 2 journées et 2 soirées (de 10h à 10h J+2) pour 230€
- ☐ A la demi-journée (de 14h à 21h) pour 80€
- ☐ Pour un évènement imprévu (type café-obsèques) : 3 heures de location pour 50€

A la réception de ce formulaire (par mail : [lommerange@wanadoo.fr](mailto:lommerange@wanadoo.fr) ou en mairie), nous prendrons contact avec vous par mail sous 15 jours pour confirmer la réservation de la salle ou, le cas échéant, vous proposer d'autres dates.

Le courriel de confirmation contiendra les informations suivantes :

- Coût de la location
- Demande d'un chèque de caution de 1000€
- Un exemplaire du règlement d'utilisation de la salle à parapher et signer.
- Un modèle d'attestation d'assurance « responsabilité civile »
- Les informations sur les rendez-vous pour la remise des clés et l'état des lieux d'entrée et pour la restitution des clés et l'état des lieux de sortie.

#### Extrait du règlement d'utilisation de la salle :

Article 18 : Par délibération en date du 21 mars 2017, le conseil municipal a déterminé les nouveaux tarifs et plages d'utilisation de cette salle ainsi que suit : 50 € la mise à disposition de la salle pour une durée de trois heures pouvant correspondre à un évènement imprévu et particulier (type café-obsèques), 80 € la mise à disposition de la salle pour une autre célébration festive se situant entre 14 heures et 21 heures, à 150 € la location de la salle pour une période d'utilisation effective de 24 heures et à 230 € la location de la salle pour une période d'utilisation de 48 heures .

De la même manière, par délibération du 31 mars 2022, le Conseil Municipal a déterminé qu'une caution de 1000 € serait exigée de tout utilisateur de la salle.